



Accord d'arrangement pour cause religieuse - Examens finals

ÉCHÉANCES

Directives sur les arrangements pour cause religieuse : Examens finals

Tout étudiant ne pouvant passer un examen le jour officiellement programmé pendant les périodes d'examens de décembre et d'avril pour cause d'engagement religieux, doit contacter le directeur de cours au moins trois semaines avant le début de la période des examens afin de trouver un arrangement sur une date alternative.

Veillez écrire en lettres majuscules

Renseignements personnels

Nom de l'étudiant(e)			Numéro d'étudiant(e)		
Adresse			Faculté mère		
Ville	Province	Code Postal	Téléphone	Adresse électronique	

Selon les directives ci-dessus, je sollicite un arrangement pour l'examen suivant :

Session	Faculté	Sujet	Numéro du cours	Section	Date et heure prévues pour l'examen
---------	---------	-------	-----------------	---------	-------------------------------------

Réservé au Directeur du cours

Veillez compléter cette section.

J'approuve la demande pour un arrangement pour que l'étudiant(e) passe l'examen au plus tard le: _____

Je comprends que les notes finales doivent être remises selon les échéances indiquées à la page 2 de ce formulaire :

Nom du directeur de cours _____ Signature : _____ Date : _____
(ou personne désignée)

Dans l'éventualité où aucun arrangement ne peut être convenu, ou si l'étudiant(e) ne se sent pas à l'aise pour aborder le directeur de cours pour lui demander un arrangement, l'étudiant devrait contacter le principal adjoint de la faculté à laquelle le cours est offert.

Étudiant: Je comprends qu'il m'incombe la responsabilité de contacter le directeur de cours au moins trois semaines avant le début de la période des examens.

Signature de l'étudiant(e)	Date
----------------------------	------

ÉTUDIANTS: AFIN QUE CET ACCORD D'ARRANGEMENT SOIT VALABLE, IL DOIT ÊTRE DÛMENT REMPLI, ET REMIS AU BUREAU DE LA FACULTÉ À LAQUELLE LE COURS EST OFFERT, AU PLUS TARD TROIS (3) SEMAINES AVANT LE DÉBUT DE LA PÉRIODE D'EXAMENS.

DÉPARTEMENTS: VEUILLEZ REMETTRE LE FORMULAIRE ORIGINAL DÛMENT REMPLI AU BUREAU DES SERVICES ACADÉMIQUES DÈS QUE VOUS LE RECEVEZ DANS VOTRE BUREAU.

**À remettre les notes finales révisées au Bureau des services académiques à
la date précisée pour les facultés**

FACULTÉ	COURS D'AUTOMNE	COURS D'HIVERS ET TOUTE L'ANNÉE	COURS D'ÉTÉ
ARTS	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	1 ^e semestre - 1 ^e sept 2 ^e semestre - 1 ^e oct
ATKINSON FACULTY OF LIBERAL AND PROFESSIONAL STUDIES	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	1 ^e semestre - 1 ^e sept 2 ^e semestre - 1 ^e oct
ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	1 ^e semestre - 1 ^e sept 2 ^e semestre - 1 ^e oct
ÉDUCATION (Cours non-practicum)	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	1 ^e semestre - 1 ^e sept 2 ^e semestre - 1 ^e oct
Cours de practicum	À la discrétion du Directeur de cours	À la discrétion du Directeur de cours	À la discrétion du Directeur de cours
BEAUX-ARTS	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	1 ^e semestre - 1 ^e sept 2 ^e semestre - 1 ^e oct
COLLÈGE GLENDON	Mi-mars	Mi-juillet	S.O.
ÉTUDES SUPÉRIEURES	Consultez avec le Bureau des Études supérieures ou le Bureau du doyen.	Consultez avec le Bureau des Études supérieures ou le Bureau du doyen.	Consultez avec le Bureau des Études supérieures ou le Bureau du doyen.
SANTÉ	Consultez avec votre faculté mère précédente jusqu'à nouvel ordre.	Consultez avec votre faculté mère précédente jusqu'à nouvel ordre.	Consultez avec votre faculté mère précédente jusqu'à nouvel ordre.
ÉCOLE DE DROIT - OSGOODE HALL	Consultez avec l'assistant doyen des affaires étudiants	Consultez avec l'assistant doyen des affaires étudiants	S.O.
SCIENCE ET INGÉNIERIE	le 1 ^e avril	le 1 ^e août	le 30 octobre
L'ÉCOLE DE COMMERCE SCHULICH	À remettre dans un délai d'un mois suivant la réception de l'arrangement pour l'examen, ou à la fin de la prochaine session académique, avec l'appui du professeur.	À remettre dans un délai d'un mois suivant la réception de l'arrangement pour l'examen, ou à la fin de la prochaine session académique, avec l'appui du professeur.	À remettre dans un délai d'un mois suivant la réception de l'arrangement pour l'examen, ou à la fin de la prochaine session académique, avec l'appui du professeur.

Vie privée : Les renseignements personnels relatifs à cette demande sont recueillis conformément à The York University Act, 1965 à des fins pédagogiques, statistiques et administratives. Ces renseignements serviront à procéder à votre inscription aux programmes académiques, à enregistrer et à faire un suivi de vos progrès académiques et pour tout objet relatif à la tenue des registres. Si vous vous posez des questions à propos de la collecte de ces renseignements par l'Université York, veuillez prendre contact avec le/la directrice des Registrarial Services, W120, Université York, 4700, rue Keele, Toronto, ON, M3J 1P3, 416-872-9675.